



Circuit Régional CCE FORESTIER Règlement 2024



1- GÉNÉRALITÉS

Le Circuit Régional se court sur **8 concours nationaux en Nouvelle Aquitaine**

Il est ouvert aux cavaliers licenciés dans une structure affiliée en Nouvelle Aquitaine

4 types d'épreuves obligatoires : Amateur 4, Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1,

Epreuves en option : Amateur Elite

Les épreuves du Circuit Régional se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges technique défini par le CRE Nouvelle Aquitaine

Les cavaliers participant aux épreuves du Circuit Régional bénéficient d'un **coefficient de 2** sur la computer liste de la FFE.

Un cavalier **peut courir le circuit Circuit Régional**

- Dans les cinq niveaux, mais les points cumulés sur un niveau se cumulent seulement pour ce niveau.
- Les chevaux sont interchangeables : un cavalier n'est pas obligé de monter toujours le même cheval sur toutes les étapes du circuit.

Un cavalier peut s'engager sur le Circuit Régional dans plusieurs épreuves de niveau différent mais seuls les points marqués dans le niveau le plus élevé seront retenus pour le classement final.

2 – ENGAGEMENTS ET DOTATIONS

Le montant de l'engagement est à la discrétion des organisateurs. La dotation de chaque épreuve du concours servant de support au Circuit Régional est gérée par l'organisateur dans les limites suivantes :

Epreuve	Dotation minimum
Amateur Élite	800€
Amateur 1	500€
Amateur 2	-
Amateur 3	-
Amateur 4	-



Circuit Régional CCE FORESTIER Règlement 2024



3 – CLASSEMENT

A chaque étape, des points seront attribués aux cavaliers engagés licenciés dans une structure affiliée en Nouvelle Aquitaine :

- Aux 8 premiers (cf. Tableau CLASSEMENT - REPARTITION DES POINTS)
- 2 points au-delà de la 8e place
- 1 point participatif pour une élimination ou un abandon
- Si un cavalier monte plusieurs chevaux dans la même épreuve, seul son meilleur classement sera pris en compte

Un classement final sera établi et la remise des prix aura lieu lors de finale = dernière étape du circuit.

Classement final :

Le nombre de points de chaque cavalier pour le classement final correspond au cumul des points des obtenus sur les étapes du circuit + les points obtenus lors de la finale.

Pour prétendre au classement final :

- Pour les niveaux AM4 AM3 AM2 et AM1 les cavaliers devront participer à 3 étapes minimum + la finale.
- Pour le niveau AMEL les cavaliers devront participer **aux 2 étapes + à la finale.**

Gagne le Circuit Régional le cavalier qui a cumulé le plus grand nombre de points à l'issue de la finale de sa catégorie.

En cas d'ex-æquo les cavaliers seront départagés comme suit :

1. Points obtenus lors de la Finale
2. Puis le plus grand nombre de participations aux étapes (même si on a monté plusieurs chevaux dans une étape, seule 1 participation compte par étape dans la discipline et la catégorie)

Lors de la finale, les 3 meilleurs cavaliers de chaque niveau du Circuit Régional CCE seront récompensés. **Ces podiums serviront de support aux championnats de région AM 2024.**



Circuit Régional CCE FORESTIER Règlement 2024



4 – DOTATION DU CRENA SUR CHAQUE ÉTAPE

A chaque étape, en sus de la dotation de l'organisateur **sur chaque épreuve du Circuit Régional**, le CRENA récompensera, pour chacun des niveaux, les **3 premiers cavaliers classés** licenciés dans une structure équestre de Nouvelle Aquitaine (coupes, plaques et flots)

Tout cavalier absent à la remise des prix d'une épreuve du Circuit Régional renonce à ses prix sur cette épreuve.

5 – DOTATION DU CRENA AU CLASSEMENT GÉNÉRAL

Les récompenses des 3 premières places du classement général du Circuit Régional sont prises en charge par le CRE Nouvelle Aquitaine. (Coupes, plaques, flots et lots) pour chaque niveau.

Les cavaliers des podiums recevront les titres de champion, vice-champion et 3^{ème} du championnat régional de CCE 2024

Des lots, d'une valeur globale d'environ 4000€, seront remis lors de la dernière étape du circuit.

Tout cavalier absent à la remise des prix de la finale du Circuit Régional renonce à ses prix sur le classement général du circuit.

6 – CALENDRIER des CONCOURS

ORGANISATEUR	DATES	LIEU	EPREUVES comptant pour le CR
CE DE SAINT LAURENT	24 et 25 février	SAINT LAURENT	AM1 AM2 AM3 AM4
MOULIN MOREAU	23 et 24 mars	LA FLOTTE EN RE	AM1 AM2 AM3 AM4
OUS PINS	06 et 07 avril	TARTAS	AM4 AM3 AM2 AM1
EQUITTEAM	31/05 au 02/06	SAINT MEDARD EN JALLES	AM EL AM1 AM2 AM3 AM4
UCPA ST MEDARD EN JALLES	15 au 16 Juin	POMPADOUR	AM EL AM1 AM2 AM3 AM4
ECURIE DE ST CYR	22 au 25 août	SAINT CYR DU DORET	AM EL AM1 AM2 AM3 AM4
EQUITTEAM	4 au 6 octobre	POMPADOUR	AM1 AM2 AM3 AM4
EQUITTEAM	31/10 au 3/11	POMPADOUR	AM EL AM1 AM2 AM3 AM4



Circuit Régional CCE FORESTIER Règlement 2024



7 - CLASSEMENT / RÉPARTITION DES POINTS PAR NIVEAU

Classement	points
1 ^{er} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	13 points
2 ^{ème} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	11 points
3 ^{ème} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	9 points
4 ^{ème} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	7 points
5 ^{ème} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	6 points
6 ^{ème} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	5 points
7 ^{ème} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	4 points
8 ^{ème} cavalier licencié en Nouvelle-Aquitaine	3 points
Cavaliers suivants licenciés en Nouvelle-Aquitaine	2 points

1 point participatif en cas d'abandon ou d'élimination

8 : DIVERS

L'engagement d'un cavalier implique l'acceptation du présent règlement.
Les logos publicitaires sur le cavalier et sur le cheval sont libres, sous réserve des conditions réglementaires.